

Modèle N° 123

Feuille

Modèle N° 123

258 Feuille

N° 519

Pardoux
Maurice Van Chads
et
Van
Salentin Malbode

L'an mil neuf cent vingt-deux, et le dix-huit octobre aux heures du matin par devant nous, soussigné, ^{Christophe Pardoux, adjoint délégué de} Maire de la Ville de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) ont comparu publiquement en la maison commune ^{Maurice Van Chads, tailleur, et de Charlotte Guillard, son épouse, tous deux domiciliés à Boulogne-sur-Mer} Maurice Van Chads, tailleur, et de Charlotte Guillard, son épouse, tous deux domiciliés à Boulogne-sur-Mer. Et Salentin Malbode, ingénieur, tous deux domiciliés à Boulogne-sur-Mer. Les futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas été fait de contrat de mariage. Aucune opposition n'ayant été faite, les contractants ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi que ^{Maurice Van Chads et Salentin Malbode, ingénieurs, tous deux domiciliés à Boulogne-sur-Mer} Maurice Van Chads et Salentin Malbode, ingénieurs, tous deux domiciliés à Boulogne-sur-Mer, se prennent pour époux.

M. Pardoux
M. Van
M. Van
M. Van
M. Van
M. Van
M. Van

N° 580

Pardoux
Léon Van Chads
et
Pardoux
Léon Van

L'an mil neuf cent vingt-deux, et le dix-huit octobre aux heures du matin par devant nous, soussigné, ^{Christophe Pardoux, adjoint délégué de} Maire de la Ville de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) ont comparu publiquement en la maison commune ^{Léon Van Chads, tailleur, et de Charlotte Guillard, son épouse, tous deux domiciliés à Boulogne-sur-Mer} Léon Van Chads, tailleur, et de Charlotte Guillard, son épouse, tous deux domiciliés à Boulogne-sur-Mer. Et Salentin Malbode, ingénieur, tous deux domiciliés à Boulogne-sur-Mer. Les futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas été fait de contrat de mariage. Aucune opposition n'ayant été faite, les contractants ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi que ^{Léon Van Chads et Salentin Malbode, ingénieurs, tous deux domiciliés à Boulogne-sur-Mer} Léon Van Chads et Salentin Malbode, ingénieurs, tous deux domiciliés à Boulogne-sur-Mer, se prennent pour époux.

Les futurs époux déclarent qu'ils n'ont pas été fait de contrat de mariage

Aucune opposition n'ayant été faite, les contractants ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi que ^{Léon Van Chads et Salentin Malbode, ingénieurs, tous deux domiciliés à Boulogne-sur-Mer} Léon Van Chads et Salentin Malbode, ingénieurs, tous deux domiciliés à Boulogne-sur-Mer, se prennent pour époux.

Pardoux
Léon Van Chads
Pardoux
Léon Van